

Offre vacances 2017, c'est pour bientôt !!

Le CE a décidé de lancer une opération exceptionnelle « Vacances pour tous » comportant trois volets, exclusifs, au choix de chacun : des voyages, des locations pour l'été sur le littoral ou des chèques vacances.

Cette prestation ouvrira mi-avril et comportera deux phases...

FOCom vous en présente le principe.

Les grandes lignes

En quelques mots, la prestation vous proposera trois options exclusives : soit la participation à un voyage, soit une ou deux semaines de location en bord de mer l'été prochain, soit un lot de chèques vacances intégralement subventionnés. **Le cumul de ces offres ne sera pas possible.**

Cette prestation, largement mise en œuvre par **FOCom** accompagnée par les trois autres OS signataires de l'accord de gestion (CFDT, SUD, CGT), est indépendante du compte familial qui, lui, garde les mêmes règles qu'en 2016.

Une période d'inscription pour les voyages et les locations sera ouverte de la mi-avril à début mai. Chacun pourra alors y exprimer ses choix. Lors de cette phase, les chèques vacances ne seront pas encore accessibles.

À l'issue de cette période, vous saurez lequel de vos choix sera retenu sachant qu'un tirage au sort sera appliqué en cas de « sur-réservation ». **FOCom** sera d'ailleurs très attentive à ce que ce processus se fasse en toute transparence et de façon neutre.

Une seconde période suivra pendant laquelle vous pourrez commander soit vos chèques vacances soit des semaines de location s'il reste des disponibilités. À ce stade, l'accès aux voyages sera fermé.

Option 1 : Les voyages ...

Ils se dérouleront tous après l'été. Il est prévu des courts séjours en Europe (Laponie, Helsinki, Venise, Vienne, etc.), des circuits (de Porto à Lisbonne, d'Helsinki à Saint Petersburg, en Crète, Les lacs italiens, etc.), des séjours pendant et hors vacances scolaires (Sicile, Antilles, Canaries, Grèce) ainsi qu'une croisière en Méditerranée.

Et pour que tous puissent profiter des vacances, si vous participez à un voyage, vous ne pourrez plus bénéficier des autres subventions (ni semaine de location, ni chèques vacances).

La subvention appliquée par le CE sur ces voyages est fonction de votre quotient familial (QF) :

QF 1	QF 2	QF 3-4	QF 5-6	QF 7-8
50 %	45 %	40 %	35 %	30 %
QF 9-10	QF 11-12	QF 13-14	QF non validé	
25 %	20 %	10 %	5 %	

FOCom a insisté pour que les provinciaux ne soient pas négligés. Résultat : plusieurs départs de province seront proposés ainsi qu'une aide au pré-acheminement (sous forme de remboursement sur facture plafonné selon votre site de résidence).

Option 2 : Les locations ...

La première version de cette offre ne proposait pas cette possibilité mais **FOCom** a souhaité une prestation plus ouverte, notamment pour les familles les moins aisées pour lesquelles le coût d'un voyage reste toujours prohibitif.

Vous pourrez alors choisir entre une ou deux semaines de locations en bord de mer en Bretagne, Corse, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire ou Provence Alpes Côtes d'Azur.

.../...

offre exceptionnelle « Vacances pour tous »



Le CE a réservé ces logements auprès de Pierre & Vacances, Odalys et VVF.

QF 1	QF 2	QF 3	QF 4
80 %	75 %	70 %	65 %
QF 5	QF 6	QF 7	QF 8
60 %	55 %	50 %	45 %
QF 9	QF 10	QF 11	QF 12
40 %	35 %	30 %	25 %
QF3	QF4	QF non validé	
20 %	15 %	10 %	

Là aussi, l'accès à un logement subventionné par ce biais fait que vous laissez aux collègues voyages et chèques vacances.

Option 3 : Les chèques vacances

Ils ne pourront être commandés qu'à partir de la mi-mai et ce jusqu'à la fin septembre sauf si vous participez à un voyage ou bénéficiez d'une location estivale (toujours le principe du CE pour tous !).

Ces chèques vacances sont intégralement subventionnés par le CE. Et ils sont dissociés de ceux que vous pouvez acquérir à l'aide du compte familial.

Montant des chèques vacances

QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5
270 €	250 €	230 €	210 €	190 €
QF 6	QF 7	QF 8	QF 9	QF 10
180 €	170 €	160 €	150 €	140 €
QF 11	QF 12	QF 13	QF 14	QF NV
130 €	120 €	110 €	100 €	60 €

À retenir !!

- Aucun impact ni lien avec le compte familial
- Voyage, location ou chèque vacances : c'est exclusif car il en faut pour tous. Le cumul des offres n'est donc pas possible.
- Il n'y a rien par défaut, si vous ne faites aucune démarche, il ne se passera rien pour vous...
- Pensez à **valider votre QF 2017** (avant début mai)

Les dates clefs :

- **mi-avril - 8 mai** : pré-inscription aux voyages et aux semaines de locations estivales
- **9 mai à mi-mai** : tirage au sort des participants
- **mi-mai à septembre** : chèques vacances et accès aux locations encore disponibles au fil des inscriptions en ligne.

Voilà, vous savez tout...



offre exceptionnelle « vacances pour tous »

Vos contacts au CE IMTW

Jean-Philippe CHEVALIER — 03 84 54 42 82
 Christophe DOUSSON — 02 96 07 21 99
 Valérie GIRAUD — 06 08 35 99 41
 Juventin PETERS — 06 87 25 26 91

<http://www.focom-orange.fr>

Vos représentants syndicaux

Karim BAKOUCHE — OWF — 07 85 59 90 81
 Jean-Philippe CHEVALIER — OLN — 03 84 54 42 82
 Arnaud GALARA — MCEC — 06 07 43 52 00
 Valérie GIRAUD — OLPS — 06 08 35 99 41
 Monique LAFORGE — OINIS — 06 82 79 78 42

téléchargez ce tract

